RNCP 41118

Comédien-artiste interprète

"Gérer sa carrière et développer son activité de comédien/artiste interprète"

Sessions possibles :

2026-2027 – En journée

- Du 5 au 16 octobre 2026 (60 heures)
- Du 16 au 27 novembre 2026 (60 heures)

Lieu :

- L'École du Jeu – 36/38 rue de la Goutte d'Or, 75018 Paris ;
- Tout autre lieu mis à disposition de l'École et facilement accessible en transport en commun.

Prérequis :

Être titulaire d'un titre de niveau 4 (Baccalauréat général, technologique ou professionnel)
Avoir une bonne culture générale artistique.

Points forts :

- Un suivi personnalisé ;
- Une progression pensée et maîtrisée ;
- Outils variés (training physique, exercices d'improvisation, travail sur le texte et analyse dramaturgique etc.) ;
- Des intervenants en activité, ancrés dans la réalité professionnelle du secteur.

Candidature sur dossier et entretien

Informations pratiques

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec l'administration pour connaître les modalités d'accompagnement et d'adaptation et convenir d'un entretien avec le directeur pédagogique et la référente handicap.

Objectifs pédagogiques :

Savoir se situer professionnellement

- Apprécier les compétences acquises, les maintenir et les développer, à travers l'entraînement, les rencontres et la connaissance des contextes professionnels, afin d'être le plus en cohérence possible avec la réalité du marché du travail ;
- Définir son projet professionnel et le faire évoluer pendant son parcours afin d'être en phase avec la réalité du marché ;
- Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix afin d'être sélectionné.

Valoriser ses compétences professionnelles

- Mettre en valeur ses qualités, son parcours et sa palette de jeu en apprenant à se présenter, à valoriser sa singularité, sa richesse lors d'entretiens avec des potentiels porteurs de projets (metteur en scène, réalisateur, directeur de casting, etc)

Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel de son métier

- Développer et mettre à jour ses connaissances du milieu professionnel en étudiant sa structuration économique et ses modes d'organisation, en connaissant les dispositions réglementaires en vigueur, les cadres d'emploi, les dispositions relatives à la prévention des risques et en se tenant au courant de l'actualité professionnelle.
- Mettre en place une veille sur les nouvelles technologies permettant d'évoluer artistiquement, en effectuant des recherches, en rencontrant des professionnels et en se tenant au courant de l'actualité des arts vivants.
- Développer des dialogues pour l'organisation d'un événement artistique avec d'autres corps de métier (administrateur, directeur technique, chargé de production, chargé des relations public, chargé de communication, agent d'accueil, etc.) afin de développer un projet cohérent.

Participer à la promotion de son art et à la sensibilisation des publics

- Faire partager les éléments fondamentaux de sa pratique à travers des rencontres, des discussions et des ateliers, afin de générer une dynamique autour de son activité, notamment auprès de publics empêchés et dans des lieux non-théâtraux (structures d'accueil pour personnes handicapées, EHPAD, milieu scolaire, milieu carcéral, etc.).

- Développer des dialogues et des collaborations avec des interprètes d'autres disciplines (danseurs, chanteurs, musiciens, etc.), afin d'enrichir son art et sa pratique, de mieux cerner ses compétences et d'envisager des projets pluridisciplinaires.
- Développer des dialogues et des collaborations avec les autres corps de métiers (créateur lumière, technicien, costumier, scénographe, scénariste, script, assistant réalisateur, etc.) afin d'enrichir ses propositions artistiques et de maîtriser des points de vue multiples du travail au plateau
- Mettre en œuvre différentes collaborations avec des interprètes en LSF, des entreprises d'audiodescription, ou de sur-titrage, entre autres) en tenant compte des enjeux de l'accessibilité du spectacle vivant à tous les publics.

Résultats attendus :
Validation du bloc « Gérer sa carrière et développer son activité de comédien/artiste interprète » du titre RNCP 41118 Comédien -artiste interprète.

Modalités d'évaluation :
Etudes de cas, mises en situation professionnelle simulée et épreuve écrite sous forme de QCM.